



DES FORÊTS POUR DEMAIN

Préserver le patrimoine forestier au cœur des territoires.

Pourquoi Sylv'ACCTES ?

Sylv'ACCTES a été créée pour financer des actions forestières* vertueuses en Auvergne-Rhône-Alpes.

Aujourd'hui, l'absence de financement se traduit dans beaucoup de massifs par des coupes rases ou par le vieillissement et l'uniformisation des forêts. Il en résulte une perte de biodiversité importante et une grande vulnérabilité de ces peuplements au changement climatique.

Concrètement, que fait Sylv'ACCTES ?

Sylv'ACCTES est une **interface de financement** entre des entreprises/collectivités soucieuses de leurs impacts climatiques et environnementaux et des forestiers qui s'engagent dans une gestion vertueuse* de leur forêt.

Sylv'ACCTES donne la possibilité aux entreprises et aux collectivités de financer localement des actions forestières* pour construire les forêts de demain.

Sylv'ACCTES garantit que ses actions ont systématiquement des effets positifs pour le climat, la biodiversité, la qualité des paysages et l'économie locale.

Les territoires forestiers, le cœur de Sylv'ACCTES

Le déploiement de Sylv'ACCTES sur un territoire forestier repose sur une **concertation locale**. Cette concertation mobilise les collectivités locales, les associations de protection de la nature, les usagers et les forestiers.

L'objectif est d'identifier les urgences sylvicoles et les actions à mener pour que les forêts continuent de générer leurs effets positifs (puit de carbone, biodiversité, production de bois, qualité de l'eau...).

Sur un territoire, différents modèles de gestion* sont proposés pour tenir compte de la diversité des peuplements forestiers (ex. peuplement de feuillus de bas de vallée, peuplement de conifère de moyenne montagne...)

**voir « Lexique : La forêt selon Sylv'ACCTES » page suivante*

Une expertise pour construire la forêt de demain

Un **comité scientifique régional indépendant** constitué de forestiers, d'associations de protection de la nature et de chercheurs se réunit pour s'assurer de la compatibilité des propositions des territoires forestiers avec l'ambition de Sylv'ACCTES.

Cette analyse s'appuie sur **trois indicateurs innovants** développés et déposés par Sylv'ACCTES : l'un sur le climat, l'autre sur la biodiversité et le dernier sur les bénéfices socio-économiques.

Une fois la validation par le comité scientifique faite, Sylv'ACCTES lève des fonds pour financer **les actions forestières*** à conduire pour chaque modèle de gestion.

Et agir de façon vertueuse

Les actions forestières* prévues dans les modèles de gestion et financées par Sylv'ACCTES favorisent :

- Une diversité d'espèces d'arbres
- Plusieurs étages de végétation pour multiplier les habitats
- La préservation d'arbres morts pour la biodiversité

Ces actions forestières* s'appuient notamment sur la régénération naturelle complétée si nécessaire par des plantations. Les modes d'interventions sélectionnés par Sylv'ACCTES permettent de mener les travaux forestiers en préservant les sols, les cours d'eau et les paysages.

Rejoignez Sylv'ACCTES

Sylv'ACCTES est actif sur 9 massifs emblématiques : le Mont-Blanc, les Bauges, le Pilat, le Diois, le Livradois-Forez, le Bugey, l'est du Massif central (Ardèche verte), Dieulefit-Montélimar et le massif de Chambaran.

En 3 ans, Sylv'ACCTES a accompagné **1 800 hectares de forêts vers une gestion vertueuse**. Se sont plus de **60 000 arbres plantés** pour diversifier les forêts et **8 000 arbres remarquables conservés** au titre de la biodiversité.

Plus de 700 000€ ont été levés par Sylv'ACCTES auprès de collectivités et d'entreprises pour accompagner plus d'1,5 millions d'euros d'actions forestières pour la forêt de demain.

*Lexique : La forêt selon Sylv'ACCTES

* *Action forestière* : travaux conduits en forêt (plantation, éclaircie, élagage...) tels que prévus dans le modèle de gestion.

* *Modèle de gestion* : en fonction d'un contexte bioclimatique, succession d'actions forestières visant à atteindre les objectifs d'une gestion vertueuse telle que définie localement.

* *Gestion vertueuse* : une gestion qui a pour objectif de combiner les différents rôles d'intérêt général d'une forêt tel que favoriser le puits de carbone et la biodiversité tout en produisant un bois de qualité.

Sylv'ACCTES en bref

- Sylviculture d'atténuation du changement climatique et services écosystémiques
- Association loi 1901 créée en septembre 2015 **reconnue organisme d'intérêt général**
- Autres membres : 6 entreprises privées, 3 agglomérations, 9 territoires forestiers, 16 communautés de communes, 4 parcs naturels régionaux
- Un comité scientifique et technique composé de 8 membres : CRPF, ONF, Communes Forestières, REFORA, LPO, FRAPNA ...
- Sylv'ACCTES identifiée par le comité français de l'**UICN** (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) comme action exemplaire du programme *Solutions fondées sur la Nature*.

Les indicateurs pour s'assurer de la pertinence des modèles de gestion sylvicole

Premier indicateur

Le **Bénéfice d'Atténuation Potentiel** (BAP©) mesure l'efficacité d'une forêt et des produits bois issues de son cycle de gestion, à piéger du CO2 atmosphérique et à éviter l'émission de CO2 par l'usage de ses produits (sous forme de matériaux et/ou d'énergie).

Second indicateur

Le **Bénéfice de Biodiversité Potentiel** (BBP©) est une grille d'analyse destinée à évaluer l'impact sur la biodiversité du modèle de gestion.

Troisième indicateur

Les **Bénéfices Socio-économiques Potentiels** (BCP©) sont un ensemble de critères visant à évaluer l'impact tant sur le plan social que sur le plan économique de la mise en œuvre d'un modèle de gestion. A chaque critère est attribué un impact négatif, positif ou neutre.

L'ensemble des critères doivent présenter une incidence neutre ou positive pour que le modèle de gestion soit agréé et financé par Sylv'ACCTES.

Sylv'ACCTES une association reconnue

Reconnue d'intérêt général (rescrit fiscal DGFIP N°2017/19406) : déductions d'impôts pour les entreprises mécènes (60% du montant du don) et pour les particuliers (66% du montant du don)

Identifiée comme **Solution fondée sur la Nature** par l'Union International pour la Conservation de la Nature (IUCN)